REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE D'ARCHIGNY **COMMUNE D'ARCHIGNY** 86210 **ARCHIGNY**

	Monsieu	Le Maire,		
Je soussigné(e) (1) : Nom :	₩ M.			
Prénoms :	Wilfrid			
Profession ou qualité :	Président			
Adresse :	38 rue Roger Furgé	38 rue Roger Furgé		
	86210 Archigny			
Association :	AS Archigny			
N° agrément DDJS pour les associations sportives :				
Ai l'honneur de solliciter d'ouvrir un débit tempor		3334-2 et L. 3352-5 du Code de la sa	nté publique, l'autorisation	
⊽ cate	égorie 3 🖵 catégor	e 4 (3)		
Lieu: Stade de	e Foot			
Du : 14/12/20	025 à 15 heure(s)00	Au : 14/12/2025	à 23 heure(s) 00	
et Du:	à heure(s)	Au :	à heure(s)	
A l'occasion de (4	1) : Match de Foot			
Fait à : ARCHIGNY		Le:	22/09/2025	
		Signa	ature,	
ADDETE DII MAIRE N° 110				

Le Maire de

ARCHIGNY

Vu la demande ci-dessus.

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête:

M. LAPORTE Wilfrid

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :

du: 14/12/2025

à 15 heure(s) 00

au: 14/12/2025

à 23 heure(s) 00

du:

à ..

heure(s) ..

au:

heure(s) .. à ..

à (5): Stade de Foot

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 26/09/2025

Le Maire

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

Exemplaire destiné r au demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc... (5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture r à la mairie